

MilStop®

Fongicide foliaire

Le fongicide foliaire MilStop est un fongicide de contact qui supprime/réprime l'oïdium des légumes et des fleurs dans les serres, réprime l'oïdium des cucurbitacées de grande culture (concombres, melons, citrouilles, courges) et supprime aussi l'oïdium des raisins (pour les applications conventionnelles et organiques)

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LA PEAU
ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT : CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFILTES
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

GARANTIE :

Bicarbonate de potassium 85,00%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28095 EN LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :

BioWorks Inc. 51 Central Avenue, Geneva, N.Y. 14456

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : *Le fongicide foliaire MilStop est un fongicide de contact qui supprime/réprime l'oïdium des légumes et des fleurs dans les serres, réprime l'oïdium des cucurbitacées de grande culture, et supprime aussi l'oïdium des raisins (pour les applications conventionnelles et organiques). Le fongicide foliaire MilStop s'applique avec une quantité suffisante d'eau pour bien recouvrir les tiges et le feuillage.*

IMPORTANT : Bien lire l'étiquette avant d'utiliser le fongicide foliaire MilStop.

MODE D'EMPLOI : Ne pas appliquer ce produit de façon à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou autres personnes, directement ou par la dérive. Seuls les travailleurs protégés doivent demeurer dans le secteur au moment de l'application. NE PAS laisser le ruissellement de ce produit provenant des serres ou des champignonnières s'écouler dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres plans d'eau. NE PAS APPLIQUER ce produit directement sur les habitats d'eau fraîche (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs, les tranchées, et les terres humides), les estuaires, ou les habitats marins. NE PAS CONTAMINER les sources d'eau pour l'irrigation ou pour l'utilisation domestique, pendant le nettoyage de l'équipement, ou l'élimination des déchets.

Les applications par pulvérisateur de champ: NE PAS APPLIQUER par temps mort. Éviter l'application quand les vents soufflent en rafales. NE PAS APPLIQUER utilisant les gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'ASAE.

NE PAS APPLIQUER par voie aérienne.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

PREMIERS SOINS :

- INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire une gorgée d'eau à la personne si elle est en mesure d'avaler. Ne pas faire vomir à moins qu'un médecin ou un centre anti-poison le recommande. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- INHALATION :** Déplacer la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, appeler 911 ou le numéro local d'urgence, ou une ambulance, puis donner la respiration artificielle, préférablement le bouche à bouche.
- CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau IMMÉDIATEMENT pendant 15-20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les yeux ouverts et rincer doucement avec de l'eau. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, après 5 minutes, puis continuer le rinçage pendant 15-20 minutes.
- GÉNÉRALITÉS :** Déplacer la victime dans un endroit sécuritaire et non contaminé. Appeler un médecin ou un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT si l'irritation est grave ou persistante. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter les symptômes. Il n'est pas nécessaire de faire vomir. Surveiller le patient jusqu'à ce que la matière avalée ne soit plus dans son système.

PRÉCAUTIONS

DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter les yeux. Peut causer une irritation de peau et de la muqueuse. Éviter tout contact avec la peau. Éviter de respirer la poussière ou les brouillards de vaporisation. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture pour les humains ou les animaux.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Ne pas déverser dans l'eau, ou dans un endroit où l'eau de surface est présente, ou dans des zones intertidales sous la laisse de haute mer moyenne. Ne pas contaminer l'eau lors du rejet de l'eau de rinçage de l'équipement. Si ce produit de contrôle de pesticide doit être utilisé sur une denrée exportée aux États-Unis, et que vous désirez obtenir des

renseignements sur le taux acceptable de résidus aux É.-U., veuillez appeler le 1-866-275-4648 ou visiter le www.cropro.org/.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS : Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à travers ceux-ci. Bien se laver et mettre des vêtements propres.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE (EPP) :

Ceux qui appliquent et manipulent ce produit doivent porter des lunettes de sécurité, des gants de protection imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long ou une combinaison, des chaussettes et des chaussures.

Il existe une règle d'entrée restrictive de 4 heures. L'équipement de protection personnelle est obligatoire avant de pénétrer dans une zone traitée lorsqu'il est possible d'entrer en contact avec des éléments traités, tels que les plantes, le sol ou l'eau. Le port de gants, d'une chemise à manches longues, un pantalon long, de chaussettes et de chaussures est nécessaire lors de toutes activités suivant l'application.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE : Le fongicide foliaire MilStop doit être dilué avec de l'eau avant l'application. Bien mesurer et mélanger les quantités recommandées de produit et d'eau. Remplir le réservoir avec $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de la quantité voulue d'eau avant d'ajouter le fongicide foliaire MilStop. Commencer l'agitation mécanique ou hydraulique. Ajouter lentement la quantité requise de fongicide foliaire MilStop dans le réservoir. Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'à ce que la quantité désirée ait été atteinte, tout en agitant le réservoir pour permettre une répartition uniforme et empêcher la stagnation.

NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES PESTICIDES OU ENGRAIS SOLUBLES INCOMPATIBLES AVEC LES SOLUTIONS ALCALINES DOUCES. L'AJOUT D'UN AGENT DE SURFACE OU MOUILLANT N'EST PAS NÉCESSAIRE. LE PRODUIT EST PRÉFORMULÉ AVEC CES PRODUITS POUR UN RENDEMENT OPTIMUM. NE PAS MODIFIER LE pH DE LA SOLUTION VAPORISÉE APRÈS AVOIR MÉLANGÉ LE PRODUIT. L'ACIDIFICATION DE LA SOLUTION PEUT ENTRAÎNER UNE DIMINUTION DU RENDEMENT DU PRODUIT.

MÉTHODE DE VAPORISATION : Ne pas appliquer ce produit par le biais de quelconque système d'irrigation. Pour des résultats optimaux, utiliser un vaporisateur adéquatement calibré, et vérifier régulièrement la calibration.

APPLICATIONS AGRICOLES : Le fongicide foliaire MilStop est recommandé pour la suppression/répression de l'oïdium : *Oidium lycopersicum* sur la tomate ; *Leveillula taurica* sur le piment doux ; *Phodosphaera xanthii* (autrefois *Sphaerotheca fuliginea*) sur le concombre et la citrouille cultivés dans les serres; *Podosphaera spp.* et *Erysiphe spp.* sur les cucurbitacées de grande culture; *Uncinula necator* sur les raisins (pour les applications conventionnelles et organiques.)

APPLICATIONS FLORALES : Le fongicide foliaire MilStop est recommandé pour la suppression/répression de l'oïdium : *Oidium sp.* sur les pâquerettes africaines et les poinsettias ; *Erysiphe polygoni* sur les hortensias ; *Erysiphe cichoracearum* sur les phlox et les monardes écarlates ; et *Microsphaera sp.* sur les cornouillers fleuris cultivés dans les serres.

APPLICATION DANS LES SERRES : Appliquer dans une proportion variant entre 0,28 et 0,56 kg par 1 000 m² ou 1/10 d'hectare. Utiliser une quantité suffisante de solution vaporisée pour bien

recouvrir le feuillage et les tiges. Une couverture complète et uniforme du feuillage est essentielle pour obtenir de bons résultats. La quantité vaporisée par unité de surface traitée peut varier selon le type de plante et le stade du développement. Le nombre d'applications dépend de la pression de la maladie. Ne pas dépasser le taux d'utilisation de 0,56 kg de fongicide foliaire MilStop par 1 000 m² ou 1/10 d'hectare par application. NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE DANS UN SITE PRÉVU À CET EFFET.

APPLICATION DANS LES CHAMPS : Appliquer le fongicide foliaire Milstop à un taux de 2.8 et 5.6 kg par hectare. Utiliser une quantité suffisante de solution vaporisée pour bien recouvrir le feuillage, les tiges et les fruits. Une couverture complète et uniforme du feuillage, des tiges et des fruits est essentielle pour obtenir de bons résultats. La quantité vaporisée par unité de surface traitée peut varier selon le type de plante et le stade du développement. La concentration de la solution vaporisée et le nombre d'applications dépendent de la sévérité de la maladie. Ne pas dépasser le taux d'utilisation de 5.6 kg du fongicide foliaire MilStop par hectare par application. NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE DANS UN SITE PRÉVU À CET EFFET.

NOMBRE D'APPLICATIONS PAR SAISON : Dix (10)

MOMENT DE L'APPLICATION : Commencer l'application dès les premiers signes de la maladie. Pour une protection accrue, répéter l'application à des intervalles d'une semaine dans le cas des légumes de serre, et des intervalles d'une à deux semaines dans le cas des fleurs de serre, jusqu'à ce que les conditions ne soient plus favorables au développement de maladies. Utiliser le taux élevé (5,6 kg/ha) et l'intervalle d'application de 7 jours lorsque les conditions favorisent le développement d'oïdium (temps pluvieux ou périodes d'humidité relative élevée). Le délai d'attente avant la récolte est 0 (zero) jours.

Cultures	Sites d'utilisation	Maladie	Pathogènes	Taux (kg/ha)	Intervalle (jours)	Quantité vaporisée (L/ha)	Suppression/Répression
Légumes	Serre	Oïdium	<i>Podosphaera xanthii</i> , <i>Leveillula taurica</i> , <i>Oidium lycopersicon</i>	5,6	7	2 000	Suppression
Concombre, Piment doux, tomate							
Citrouille			<i>Podosphaera xanthii</i> ,	5,6	7	1 000	Répression
Fleurs	Serre	Oïdium	<i>Microsphaera</i> sp., <i>Erysiphe cichoracearum</i>	5,6	7 – 14	1 000	Suppression
Cornouiller fleuri, monarde écarlate							
Pâquerette africaine							
Hortensia, poinsettia			<i>Oidium</i> sp.	2,8 – 5,6	7 – 14	1 000	Suppression
			<i>Erysiphe polygoni</i> , <i>Oidium</i> sp.	5,6	7 – 14	2 000	Suppression

Phlox			<i>Erysiphe cichoracearum</i>	2,8 – 5,6	7 – 14	1 000	Répression
Raisin	Champ	Oïdium	<i>Uncinula necator</i>	2,8 – 5,6	7 – 14	500-1000	Suppression
cucurbitacées	Champ	Oïdium	<i>Podosphaera spp. Erysiphe spp.</i>	2,8 – 5,6	7 - 14	500-1000	Répression

ENTREPOSAGE :

Pour éviter tout risque de contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou pour les animaux.

ELIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisateur ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

**En cas d'urgence, appelez
CHEMTREC : (800) 424-9300**

Fabriqué aux É.-U. par :

BioWorks, Inc.
51 Central Avenue

Geneva, NY 14456